

4° Nous sommes heureux de rendre un bon témoignage aux élèves qui se sont présentés sur la matière médicale et la thérapeutique. Nous considérons qu'une connaissance approfondie de ces deux branches est d'une si grande importance que nous nous permettons de faire remarquer que la pharmacie pratique et l'art de formuler devraient faire l'objet d'un enseignement spécial et nous suggérons qu'à l'avenir, lors des séances sur ces matières, l'on fasse écrire des ordonnances que l'élève préparera devant les assesseurs afin de prouver sa compétence ;

5° Nous en arrivons maintenant à une question de la plus grande importance qui est à l'étude depuis longtemps et qui devrait être résolue et mise en pratique. Nous voulons parler des cours obligatoires de *neuf mois* dans une Université. Nous considérons que toutes les branches de la médecine et de la chirurgie moderne ont fait tant de progrès qu'il est pratiquement impossible de donner un enseignement scientifique dans un temps aussi limité que la loi exige actuellement. Quand nous voyons les universités les plus renommées du monde entier, en France, en Angleterre et ailleurs, exiger cinq années d'études et même plus, avant d'admettre leurs élèves à la pratique de la profession médicale, après leur avoir donné un enseignement d'une excellence incomparable, pourquoi n'enseignerions-nous pas au moins *neuf mois* de cours par année pendant la durée du stage universitaire ?

Nous espérons que MM. les Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de cette province prendront cette question en sérieuse considération et qu'elle sera résolue avant longtemps à la grande satisfaction du corps médical de cette province.

Il ne nous reste qu'à offrir nos remerciements à MM. les professeurs de l'Université, pour leur urbanité et les efforts qu'ils ont faits en nous rendant la tâche facile et en nous